



26 | 20  
JANV. | 17



De 8h30 à 10h30

Début : 9h00

Durée : 1h30



### Optimind Winter

Leader de la gestion des risques en France avec ses 180 collaborateurs, Optimind Winter constitue l'interlocuteur de référence pour les organismes assureurs, banques et grandes entreprises qui souhaitent un partenaire métier de haut niveau les accompagnant dans leurs projets stratégiques en actuariat conseil, protection sociale, risk management, finance & performance, business transformation, financial structuring.



### Auditorium Optimind Winter

46 rue La Boétie

75008 PARIS

[Se repérer sur la carte](#)



Le nombre de place étant limité, nous vous invitons à confirmer votre présence avant le 24 janvier 2017.

Pour vous inscrire :

[pdj@optimindwinter.com](mailto:pdj@optimindwinter.com)

réf. 20170126

ou sur notre site internet

[www.optimindwinter.com](http://www.optimindwinter.com)

## S'inscrire

### Cet évènement s'adresse aux :

- Intermédiaires de gestion
- Délégués de gestion
- Courtiers
- Hébergeurs de données
- Acteurs des réseaux de soin
- Acteurs du Tiers-Payant
- Direction de l'audit des assureurs délégués

Actuariat  
Conseil

Protection  
Sociale

RISK  
MANAGEMENT

Finance &  
Performance

Business  
Transformation

Financial  
Structuring

## LES DELEGATAIRES DE GESTION FACE A SOLVABILITE 2

### Quelles opportunités tirer des évolutions réglementaires Solvabilité 2 ?



Depuis la mise en application effective de la Directive Solvabilité 2 - 1<sup>er</sup> janvier 2016 - tout organisme d'assurance assujéti doit pouvoir rendre compte au superviseur du dispositif de maîtrise des risques relatifs aux activités sous-traitées qu'il aura mis en place.

De fait, les délégataires, qui peuvent désormais faire l'objet d'un audit de l'autorité de contrôle, doivent être en mesure de démontrer la robustesse de leur système de gestion des risques en complément de la valorisation de la qualité de service déjà réalisée.

A l'occasion de ce petit déjeuner, les experts d'Optimind Winter présenteront les nouveaux enjeux et les nouvelles obligations que la Directive représente pour les délégataires.



### Intervenants

**Benjamin Nahoumovitch**, senior manager Risk Management

**Jessica Guisnel**, consultante en Risk Management

**Julien Catalan**, consultant en Risk Management



8h30 Accueil

9h00 **Le cadre réglementaire Solvabilité 2 et ses impacts pour les délégataires**

- Un renforcement du cadre réglementaire existant
- Une augmentation des critères de sélection des délégataires
- Qu'entend-on par externalisation d'une activité critique ou importante ?

9h20 **Nouvelles attentes et enjeux associés pour les délégataires**

- La maîtrise des activités confiées dans le respect de la réglementation
- La valorisation de son dispositif de gestion des risques, un avantage concurrentiel facteur de croissance ?
- Principe de proportionnalité applicable

9h45 **Traduction des attendus au sein des conventions de délégation**

- Les clauses contractuelles essentielles à négocier
- La mesure de la performance et les indicateurs pilotage des activités confiées
- Le suivi de l'exécution de la convention

10h00 **Se préparer à un audit : bonnes pratiques et thématiques essentielles**

10h05 Questions / réponses

10h30 Fin du petit déjeuner